

# ENQUETE ITINERAIRES VELO VALENCE

29 réponses très détaillées qui montrent une bonne pratique de tous les quartiers.

## Ils apprécient:

On ne leur demandait pas mais les cyclistes apprécient certains aménagements qui ont du succès et le disent.

Parmi les plus cités : Av Victor Hugo, Romans, Alpes, rues piétonnes, voie bus Denis Papin, allées du Champ de Mars...

## Ils contestent :

- Par contre ils trouvent que beaucoup d'aménagements récents ne facilitent pas la continuité des vélos, par exemple : av du Tricastin, carrefour av de Verdun, av. Clemenceau Dragonne, carrefour Victor Hugo – Maurice Faure, Liaison Abel – Laffemas, ch. Des Beaumes.  
C'est très regrettable surtout que faire ou élargir un bateau pour permettre le passage d'un vélo ou de croiser un piéton en sécurité ne coûte pas plus cher. Il en est de même pour le maintien d'une surlargeur  
C'est désolant de voir des aménagements neufs qui ont coûté cher et qui ne donnent pas satisfaction.

## Problèmes d'entretien :

- Mauvais état des pistes cyclables et chaussés : Route de Montélier, rue Bady, Laffemas, Chopin, Abel, Branly, Mal Juin descente, Av Victor Hugo (entre Maurice Faure et le Pont des Anglais), Lafontaine
- Verres cassés : Passage sous av. de Romans, Passage sous Bd. Kennedy, pistes bd Kennedy et Churchill, Valence le Haut

## Points dangereux

- Voies cyclables qui disparaissent brusquement à l'entrée d'un parking, à l'approche d'un carrefour ou dans un giratoire. La poursuite du marquage est toujours demandée.
- Les bordures le long des pistes cyclables sont dangereuses, il ne faut pas en mettre,
- Giratoire Romans - Bd Kennedy
- Carrefours : Verdun Herriot (éclairage insuffisant), Verdun Sully, Barnave - Sully
- Carrefour Roosevelt - Faventines – Forêts incompréhensibles
- Carrefour av. Chabeuil - rocade sens V-C
- Accès et sorties du pont Mistral
- Accès pont des Lômes : courbes trop serrées, pentes pour rejoindre l' av de Provence trop fortes, alors qu'il y a de la place pour faire des virages larges et des pentes douces. Pas de liaison avec l'Epervière.
- Av Verdun à la montée
- Av de la Libération
- Av. de Provence : entre la Comète et l'accès à l'Epervière (pour piétons et vélos)

- Av. Tricastin : La voie du nouveau carrefour est trop étroite (entre le giratoire du bas de la rue de la manutention et le débouché de l'autopont de l'ex RN au sud).
- Carrefour av. Romans - rue Claude Bernard
- Raccordement rue des Alpes Faventines, rue Faventines entre J Jaurès et Coulmiers
- Carrefour Ch. de Ronde, rue Servant (contresens non perçu par les automobilistes)
- Pont de la Cécile (des 2 cotés)
- Rue Georges Bonnet (Montéliar)
- Carrefour Barnave - Mouchet (véhicules débouchant de Mouchet)
- Carrefour C Ader – H. Becquerel (derrière Valence 2)
- Victor Hugo – Maurice Faure pas de continuité
- Rue Montplaisir : éviter le stationnement sauvage à droite,
- Av Romans giratoire de l'av. de L'Yser
- Carrefour ch. De Ronde – Servan (voitures ne respectent pas les cyclistes en contre sens)
- Av. Chabeuil – av. gd. Charran : passage bouché par des voitures en stationnement.
- 

## Aménagements souhaités

- Av Victor Hugo (entre Maurice Faure et le Pont des Anglais), prolongement de la circulation des vélos sur les trottoirs
- Voie vélo Av. Romans jusqu'au Couleures avec raccordement au passage inférieur vers Valence 2
- Itinéraire Tricastin - Provence
- Itinéraire Centre ville - Dragonne - Sully, Clemenceau - Foch - Stand
- Itinéraire Denis Papin – F. Forest – Pontet - Victor Hugo
- Liaison Abel – Laffemas (2 sens)
- Aménagement d'accès en vélo à l'Epervière leurs inexisrences sont incompréhensibles.
- Contre sens cyclable autorisé sur les rues : fb St Jaques, J. Veyrenc, du Stand, ch. Des Beaumes, Montplaisir, Jules Massenet, rue Thibert, Ferdinand Forest, Denis Papin, A. Paré...etc

Ces contresens sont aujourd'hui utilisés régulièrement par tous ceux qui nous les ont signalés. Il est demandé de régulariser la situation.

- Piste à créer entre ch. de Laprat et MI Juin
- Marquage de bandes cyclables : rue Chateauvert, de la Marne, rue Paul Bert, Tricastin, Provence, av. de Verdun,
- Le marquage des voies étroites permet d'écarter les voitures. Il assure la continuité cyclable. Il n'y a pas de raison que seule la continuité de circulation des voitures soit assurée
- Point d'attache vélo plus nombreux
- Aménagement des escaliers du passage souterrain de la gare (goulottes)